

15 octobre 2021 – COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FRANÇAISE AM SE DEMARQUE ET OBTIENT LE LABEL ISR SUR UN FONDS DE DETTE SOUVERAINE

La Française AM, société de gestion gérant plus de 17 milliards d'euros (au 30/06/2021), a le plaisir d'annoncer que son **fonds de dette souveraine lancé en avril 2021, La Française Carbon Impact Global Government Bonds, a obtenu le prestigieux Label ISR** (Investissement Socialement Responsable), soutenu par les pouvoirs publics et décerné par EY France, accrédité en qualité de « labellisateur » par le COFRAC.

Jean-Luc Hivert, Président et Global Head of Investments de La Française AM, ajoute, « *La Française continue d'innover en matière d'analyse carbone avec une méthodologie propre à la dette souveraine. Cette méthodologie se base sur des données collectées, consolidées et analysées par notre centre de recherche extra financière. Désormais, nous sommes en mesure d'offrir aux investisseurs institutionnels une gamme de fonds bas-carbone couvrant l'ensemble des classes d'actifs actions, crédit, monétaire et dorénavant dette souveraine. Nous pouvons ainsi proposer à nos investisseurs institutionnels l'analyse Carbone de leur propre portefeuille de dette souveraine. La labellisation ISR du fonds La Française Carbon Impact Global Government Bonds vient reconnaître cette expertise, développée conjointement avec notre centre de recherche propriétaire, La Française Sustainable Investment Research.* »

La Française Carbon Impact Global Government Bonds, co-géré par Hervé Chatot et Gaël Binot, est une solution d'investissement dont l'objectif central est de contribuer au financement de la transition énergétique. Investi principalement dans des emprunts d'Etats des pays membres de l'OCDE et des pays émergents ainsi que des émissions quasi-souveraines, le fonds peut investir dans le secteur privé à des fins de diversification. Pour renforcer le positionnement bas-carbone du fonds, **les obligations à Impact (Green bonds) représentent une part importante de l'allocation (34 % au 31/08/2021), permettant ainsi de financer directement des projets en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.**

Classifié « **article 9** » selon le règlement Disclosure¹ et « approche fondée sur un engagement significatif dans la gestion » selon la classification AMF, le fonds a pour objectif :

- De rechercher sur la période de placement recommandée de trois (3) ans minimum, **une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence composite** (50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index) en investissant dans un portefeuille d'émetteurs publics, quasi publics et privés filtrés préalablement selon des critères d'investissement ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance) et analysés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique selon une méthodologie définie par la société de gestion ; et
- D'avoir une **moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi (intensité carbone) d'au moins 20% inférieure à celle de l'indicateur de référence composite.**

La stratégie de gestion du fonds consiste en l'allocation des capitaux dans les pays les mieux engagés dans la transition vers une économie bas-carbone et bénéficiant de bonnes capacités d'adaptation. Réalisée selon une méthodologie propriétaire développée par La Française Sustainable Investment Research et intégrée au cœur du processus de gestion, **l'analyse Carbone comprend trois étapes, basée sur une approche en sélectivité :**

Etape 1 (Filtre d'exclusion) :

- Analyse de la vulnérabilité des Etats aux événements climatiques extrêmes au regard de leurs capacités d'adaptation (gouvernance responsable, cadre institutionnel, organisation sociale, niveau de développement, ressources économiques) et de leurs performances et stratégies en faveur de la transition vers une économie bas-carbone ; exclusion systématique des Etats présentant les risques d'adaptation et de transition les plus forts.
- Analyse des critères ESG pour les entreprises

Etape 2 (Analyse fondamentale) :

- Analyse financière des émetteurs (Etats et entreprises) et analyse carbone pendant laquelle l'équipe de gestion estime la capacité d'un Etat à remplir ses objectifs de décarbonation en se basant sur les Contributions des Etats déterminées au niveau national (CDN) en provenance de la Convention-cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (UNFCCC). Pour les entreprises, une analyse carbone est réalisée ainsi qu'une trajectoire carbone, selon le cas.

Etape 3 (Construction du portefeuille) :

- Construire un portefeuille décarboné aligné sur son objectif de réduction d'intensité carbone.

Cette analyse en trois étapes permet l'identification des risques et opportunités liés à la transition climatique pour chaque émetteur.

1 Sustainable Finance Disclosure Regulation - SFDR

Classe d'actifs : Obligations et autres titres de créances international

Fonds : **La Française Carbon Impact Global Government Bonds**

Code ISIN : Part I FR0010158220

Horizon : Supérieur à 3 ans

Profil de Risque et de Rendement sur échelle de 1 à 7 (7 représentant un risque plus élevé ainsi qu'un rendement potentiellement plus élevé) : **4** (Risques associés : Risque de perte en capital, risque d'investissement ESG, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de change, risque lié aux opérations d'arbitrage, risque lié aux investissements sur les pays hors OCDE (pays émergents), risque lié à la surexposition, risque lié aux impacts techniques telles que des produits dérivés, risque de crédit, risque de défaut lié aux émetteurs des titres de créance, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque lié à la détention d'obligations convertibles, risque de marchés actions, risque de conflits d'intérêts potentiels)

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'investissement réalisé dans le fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais qu'il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société.

A propos de La Française

Les changements majeurs liés aux défis environnementaux et sociétaux sont autant d'opportunités de reconsidérer l'avenir. Les nouveaux leviers identifiés constitueront la croissance et la performance financière de demain. C'est dans cet esprit que La Française, groupe de gestion, forge ses convictions d'investissement et conçoit sa mission.

Organisé autour de 2 piliers que sont les « actifs financiers » et les « actifs immobiliers », La Française déploie un modèle multi-boutiques auprès d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale en France et à l'international.

Convaincu des profondes transformations inhérentes à un monde plus digitalisé et connecté, le Groupe a créé une plateforme d'innovation qui vient fédérer les nouvelles activités identifiées comme des business clés pour demain.

La Française gère 56 milliards d'euros d'actifs à travers ses implantations à Paris, Francfort, Hambourg, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Hong Kong et Séoul. (30/06/2021).

La Française est une filiale de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE). Groupe Crédit Mutuel, rating Standard & Poor's (04/2020) : Long Terme : A, perspective négative / Court terme : A-1.

Contacts Presse :

La Française

Pascale Cheynet +33 1 43 12 64 25 | pcheyne@la-francaise.com

Debbie Marty : + 33 1 44 56 42 24 | debmary@la-francaise.com

Steele and Holt pour La Française :

Fanny Mounier + 33 6 31 92 22 82 | fanny@steeleandholt.com

Avertissement :

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

Le label ISR distingue les « *placements qui visent à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité* ». (www.lelabelisr.fr)

DOCUMENT A CARACTERE PROMOTIONNEL DESTINE AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF II.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des

investissements spécifiques. La valeur des investissements et des revenus peut fluctuer (cela peut en partie être le résultat des fluctuations des taux de change) et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total des capitaux investis. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Les souscripteurs potentiels sont priés d'évaluer soigneusement et en toute indépendance la documentation juridique et commerciale, y compris le dernier prospectus (qui doit être lu avant l'investissement), document d'information clé pour l'investisseur (KIID) et les rapports annuels et semestriels, et notamment les risques encourus, et de demander conseil professionnel approprié le cas échéant (y compris les aspects réglementaires et fiscaux) afin de déterminer la capacité du produit à atteindre des objectifs de placement prédéfinis. Publié par La Française AM Finance Services, dont le siège social est sis 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France et agréée par l'ACPR sous le n° 18673 en qualité d'entreprise d'investissement. La Française Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP97076 le 1er juillet 1997.

Coordonnées internet des autorités de tutelle: Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) www.acpr.banque-france.fr, Autorité des Marchés Financiers (AMF) www.amf-france.org

Le prospectus reflétant l'opération de mutation du (fonds commun de placement de droit français) La Française Allocation, qui est devenu La Française Carbon Impact Global Government Bonds, a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 15/03/2021 et est effective à partir du 2/04/2021.

La charte sur l'investissement durable du groupe est disponible ici :
[CharteInvestissementDurableLaFrancaiseFR.pdf \(la-francaise.com\)](#)

Le rapport sur la stratégie climatique et responsable au titre de 2020 (Article 173) : [XX3551 - Article 173-juillet 2021 V2.pdf \(la-francaise.com\)](#)

Pour des informations plus détaillées concernant le fonds d'investissement, veuillez-vous référer au prospectus et au document d'information clé pour l'investisseur (KIID), qui doivent être lus avant tout investissement. Le dernier prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur et les rapports annuels et semestriels sont disponibles sur demande à La Française AM, 128 boulevard Raspail, 75006 Paris – France :
contact-valeursmobilieres@la-francaise.com ou au www.la-francaise.com.